



Modalités pour bénéficier de l'offre « Maïs Vital Bonduelle 100% remboursé » sous forme d'un bon d'achat d'une valeur de 1.65€, à valoir sur votre prochain achat d'un lot de 2 boîtes de Maïs Vital Bonduelle :

- Achetez un lot de 2 boîtes de Maïs Vital Bonduelle avant le 15/12/2008
- Pour recevoir votre remboursement, il vous suffit d'envoyer avant le 31/12/2008 (cachet de la poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie :
 - l'original du code barres découpé du produit
 - l'original des modalités de l'offre «100% remboursé» découpé sur l'emballage
 - l'original de votre ticket de caisse sur lequel vous aurez entouré le libellé, la date et le montant de votre achat d'un lot de 2 boîtes de Maïs Vital Bonduelle acheté avant le 15/12/2008
 - vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale complète) sur papier libre
 - votre RIB ou RIP

A l'adresse suivante : Votre achat 100% remboursé
Opération ScanOp n°BO 15
13766 Aix-en-Provence Cedex 3

Une seule participation par produit et par foyer fiscal (même nom, même adresse, même RIB/RIP). Offre limitée à la France métropolitaine, Corse comprise. Vous recevrez sous 6 semaines à compter de la réception de votre demande votre bon d'achat d'une valeur unitaire de 1.65€ à valoir sur votre prochain achat d'un lot de 2 boîtes de Maïs Vital Bonduelle et valable jusqu'au 30/06/09. Si le prix de votre 1er achat d'un lot de deux boîtes de Maïs Vital Bonduelle acheté excède sur le ticket de caisse la somme de 1,65€, vous avez la possibilité de vous faire rembourser de la différence par virement contre l'envoi d'un RIB ou RIP. Les frais postaux seront remboursés sur demande au tarif lent en vigueur (20g). Toute demande illisible, erronée ou envoyée après la date limite sera considérée comme nulle.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression des données vous concernant, en écrivant à l'adresse de l'opération.